

Municipalité de Sainte-Hélène-de-Bagot



Municipalité de Sainte-Hélène-de-Bagot

AVIS D'APPEL D'OFFRES PAR SEAO

La municipalité de Sainte-Hélène-de-Bagot demande des soumissions pour le déneigement et salage des chemins d'hiver de tout son territoire, pour une période de trois (3) années, soit pour les saisons 2021-2022, 2022-2023 et 2023-2024.

Les conditions du présent appel d'offres sont contenues dans les documents qui sont publiés dans le système électronique d'appel d'offres SEAO au www.seao.ca.

Afin d'être considérées, les soumissions doivent être déposées physiquement au bureau de la Municipalité situé au 421, 4^e Avenue, Sainte-Hélène-de-Bagot (Québec) J0H 1M0, au plus tard à 11 h 00, le mardi 16 mars 2021. **L'ouverture des soumissions sera effectuée en présence seulement de deux témoins qui n'ont aucun intérêt dans le contrat, au bureau municipal, 421, 4^e Avenue, le mardi 16 mars 2021 à 11h05. Par la suite, un enregistrement de la séance d'ouverture sera diffusé sur SEAO.** Les soumissions doivent être contenues dans des enveloppes scellées et clairement identifiées au nom du soumissionnaire et doivent porter la mention : « SOUMISSION POUR LE DÉNEIGEMENT ET SALAGE DES CHEMINS D'HIVER POUR LES SAISONS 2021-2022, 2022-2023 et 2023-2024 ».

La municipalité de Sainte-Hélène-de-Bagot ne s'engage à accepter ni la plus basse, ni aucune des soumissions reçues et ce, sans encourir aucune obligation, ni aucun frais d'aucune sorte envers le ou les soumissionnaires.

Donné à Sainte-Hélène-de-Bagot, ce 4 février 2021.


Sylvie Viens
Directrice générale